

## EDITORIAL

### Le Maroc a accueilli le Forum Mondial des Droits de l'Homme

**Christophe Boutin**

*Professeur des universités  
Directeur des programmes de l'OEG*

Depuis la Conférence de Vienne sur les droits de l'Homme de 1993, l'ONU a créé le Conseil des droits de l'Homme et permit l'entrée en vigueur de deux conventions internationales et de sept protocoles facultatifs, et cette évolution s'est accompagnée de la création d'instances régionales et nationales et de la multiplication d'organisations non gouvernementales. Pour faire le point et favoriser les échanges, succédant à celle du Brésil de 2013, la seconde édition du Forum Mondial des Droits de l'Homme s'est tenue à Marrakech (Maroc) du 27 au 30 novembre 2014. Venant de 94 pays, plus de 5 000 participants représentaient les acteurs mondiaux des droits humains, allant des représentants d'ONG locales aux rapporteurs spéciaux des grandes agences internationales.

Le Forum a ainsi mêlé réseaux associatifs, experts et dirigeants politiques autour des 52 forums thématiques déterminés par son Conseil scientifique. Égalité de sexes et parité (12 forums étaient dédiés aux femmes), droits des jeunes, des migrants et des handicapés, droits à l'éducation ont été quelques-uns des points évoqués. Ils l'ont été très librement, et l'on a su traiter de sujets particulièrement sensibles comme ceux de la peine de mort – le souverain marocain s'en félicitant dans son message adressé aux participants – et de la torture, de la liberté de conscience ou de l'autodétermination des minorités – avec notamment une intervention du secrétaire national aux relations extérieures du Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie qui a évoqué les problèmes algériens.

Cet esprit d'ouverture et le travail fait en amont par le Conseil National des Droits de l'Homme marocain, n'ont pas empêché certaines associations minoritaires comme l'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) de refuser d'y prendre part, un parti pris d'autant plus regrettable que le royaume a joué la carte du pluralisme et de la liberté d'expression sans chercher à faire de cet événement international la vitrine d'un Maroc idéal.

Certes, depuis le travail de l'Instance Équité et Réconciliation, personne ne peut nier les progrès accomplis par le royaume chérifien en matière de protection des droits de l'homme. À la fin du Forum, la représentante du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe déclarait ainsi que le Maroc avait accompli « des avancées notables », quand la Haut-commissaire de l'ONU, Navy Pillay, concluait en mai 2014 une visite à Rabat en évoquant de « grands progrès », se félicitant notamment du fait que la Constitution marocaine « donne la primauté aux conventions internationales ».

Il est vrai que, selon le préambule de cette Constitution, adoptée par référendum le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le Maroc s'engage à « accorder aux conventions internationales (...) la primauté sur le droit interne du pays », comme à « protéger et promouvoir les dispositifs des droits de l'Homme et du droit international humanitaire ». Or le Maroc renforce cette pratique conventionnelle. Il a par exemple ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, deux protocoles facultatifs, souhaite en ratifier un troisième et a créé un Observatoire national des droits de l'enfant pour agir contre la pédophilie et la prostitution. Il souhaite

ratifier le protocole facultatif de la Convention internationale contre la torture pour mettre en place un mécanisme national de prévention et, avec le Chili, le Danemark, le Ghana et l'Indonésie, il a lancé en mars 2014 l'initiative mondiale pour la ratification de la Convention contre la torture.

Au-delà des instruments internationaux, le Maroc a constitutionnalisé les droits et libertés au titre II de sa constitution de 2011. Cette dernière, qui criminalise entre autres la pratique de la torture, la détention arbitraire et la disparition forcée, ou garantit les libertés de pensée, d'opinion et d'expression, le fait de manière définitive puisqu'aucune révision ne peut porter sur ces points et que la Cour constitutionnelle les protège d'une éventuelle atteinte du législateur.

Reste que, selon Navy Pillay, plusieurs « protections promises » par le texte constitutionnel « doivent encore se concrétiser ». Mais justement, le Maroc ne s'est pas contenté de déclarer des droits, au contraire de tant de pays, comme par exemple, une Égypte où l'écart est manifestement excessif entre les garanties constitutionnelles offertes et la pratique répressive et judiciaire. En dehors d'un juge constitutionnel que nous avons déjà évoqué, il faut noter en matière de justice l'indépendance accrue de cette dernière comme le fait que le royaume vient d'interdire aux tribunaux militaires de juger des civils.

Le Maroc a aussi constitutionnalisé son Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) dont il n'est pas inutile de noter qu'il est dirigé par un ancien militant condamné autrefois pour son action en la matière, Driss el Yazami. Cet organisme dispose de commissions régionales dont les membres sont majoritairement issus de la société civile, et notamment d'ONG de défense des droits, et qui sont aptes à recevoir et examiner les plaintes et réalisent ensuite des rapports sur les mesures prises. L'Organisation des Nations Unies a pu se féliciter du travail de la commission régionale des provinces du Sahara marocain et de sa collaboration avec ses envoyés. Il est vrai que, contrairement à certains de ses voisins et à de trop nombreux pays de la région, le Maroc n'est pas fermé aux représentants onusiens des droits de l'homme ou aux visites d'ONG internationales, quand bien même certaines montrent-elles certains préjugés persistants à l'encontre du royaume...

Le Maroc a aussi, en une quinzaine d'années, organisé une efficace expérience de justice transitionnelle, fait progresser de manière notable les droits des femmes ou permit que toutes les composantes de l'identité nationale soient mieux respectées. Personne ne nie que sa politique soit perfectible – notamment en matière de traitement des prisonniers ou de lutte contre la corruption – et le Roi Mohammed VI en avait conscience en évoquant, dans son message aux participants du Forum, les « chantiers en cours dans les domaines de la justice, de la presse, de la société civile, de la gouvernance territoriale et de la protection des groupes vulnérables ». Mais la dynamique enclenchée ne faiblit pas, ce qui est loin d'être le lot commun dans la société internationale.

Le souverain marocain rappelait enfin aux participants du Forum la nécessité de la participation active de tous les acteurs à la définition de droits. « Loin d'être l'expression d'une pensée et d'un modèle unique – déclarait-il –, l'universalité doit être la résultante d'une dynamique d'adhésion progressive, par étapes, moyennant une appropriation individuelle et collective, où les traditions nationales et culturelles trouvent naturellement leur place, ni contre ni à côté, mais autour d'un socle de valeurs indérogeables ». L'Afrique par exemple « doit pouvoir enrichir le droit international des droits de l'Homme avec sa culture propre, son histoire et son génie » et ne peut plus rester un objet « d'évaluations extérieures », « simple consommatrice de normes internationales conçues en son absence ». Mais est-on prêt à écouter cette voix différenciée?

## ABOU DHABI : RÔLE DES CENTRES DE RECHERCHES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Sous le patronage du Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Prince héritier d'Abou Dhabi, commandant suprême adjoint des Forces armées des Émirats arabes unis et président du Centre émirien d'études stratégiques et de recherche (ECSSR), l'ECSSR a organisé, le 10 décembre 2014, une conférence sur « Le rôle des centres de recherche dans le soutien des politiques publiques », à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de sa création.

La séance d'ouverture a été marquée par une allocution du Dr Jamal Sanad el Suwaidi, directeur général de l'ECSSR, qui a mis en exergue les réalisations de l'ECSSR qui en l'espace de vingt ans est devenu l'un des plus prestigieux centres de recherche stratégique sur le plan international. Son discours a été suivi des allocutions de Yehya bin Jonaid, Secrétaire général du Centre du Roi Fayçal pour les études islamiques en Arabie Saoudite, et Steven Bennett, vice-président de la Brookings Institution aux États-Unis.

Les participants, dirigeants de grands centres de recherche géopolitique du monde arabe, des États-Unis, de France, d'Italie, de Grande-Bretagne, ont axé leurs travaux sur les défis auxquels sont confrontés les centres de recherche dans le monde moderne afin de fournir des informations pré-

cises aux décideurs politiques, en particulier en ce qui concerne les évaluations géopolitiques, militaires et de sécurité. Diverses communications ont porté sur les façons dont les centres de recherche interagissent dans leurs régions avec les décideurs et influencent les politiques publiques. L'ambassadeur David Mack, chercheur au Middle East Institute de Washington, a apporté son témoignage sur le rôle des think-tanks aux États-Unis. Diaa Rashwan, directeur général du Centre Al Ahram d'études politiques et stratégiques du Caire a expliqué comment cette institution a évolué pour faire face aux diverses crises politiques depuis sa fondation en 1968.

Charles Saint-Prot, directeur de l'Observatoire d'Études Géopolitiques (France), a présenté plusieurs exemples de la façon dont son institution s'emploie à façonner les perceptions du public dans les débats politiques importants. Par exemple, l'OEG déploie des efforts pour distinguer l'Islam du juste milieu des dérives extrémistes qui sont le fait d'idéologies déviantes, après les crises de 2011 dans le monde arabe, l'OEG s'est employé à relativiser le terme « printemps arabe » en montrant que les événements dans cette région du monde ne peuvent être mis sur le même plan en raison de la spécificité des différentes crises. Il a précisé que l'OEG a le projet de créer des enseignements spécifiques (Islam, Afrique, géopolitique, etc.) pour former de jeunes géopoliticiens.

La conférence a donné lieu à une déclaration des directeurs des centres de recherche stratégique et géopolitique indiquant leur souhait de poursuivre des contacts réguliers pour échanger leurs analyses et leurs expériences.

Agence Wam

## MÉDIAS ET IMAGE DE LA FEMME



Le ConnectinGroup International a organisé sa 4<sup>e</sup> conférence internationale, le 20 décembre 2014 à la Fondation Mohammed VI à Rabat, sur le thème : « Médias et image de la femme. Responsabilité et opportunité ». Inaugurée par Hakima El Haite ministre déléguée chargée de l'Environnement, et présidente cofondatrice du « ConnectingGroup International », cette conférence a rassemblé des acteurs concernés des pouvoirs publics, de la société civile et des médias, pour débattre du rôle des médias dans la promotion de l'image de la femme. Zeina el Tibi, présidente de l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication (Afacom-Paris) qui est partenaire de ConnectinGroup, a participé à une table ronde sur « L'image de la femme, lecture croisée ».

## Thèse de doctorat



Le 27 novembre 2014, à la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes, Nabil el Khoury a soutenu une thèse de science politique, dirigée par Charles Saint-Prot, sur le thème « Convergences et rivalités des diplomatie française et américaine à l'épreuve des crises libanaises. De 1958 à 2008 ». Le jury, présidé par le professeur Jean-Louis de Cara, lui a décerné la mention très honorable avec félicitations.

[www.etudes-geopolitiques.com](http://www.etudes-geopolitiques.com)

Suivez-nous sur <https://twitter.com/Obsetudesgeopo>



## COLLOQUE SUR *NASSER* À L'ENA DE PARIS



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) et le Bureau culturel de l'ambassade d'Égypte en France, dirigé par le professeur Amal el Sabban, ont organisé, le 16 décembre 2014, un colloque sur le thème « Nasser, son temps et l'Égypte moderne ». Ce colloque qui s'est déroulé dans l'amphithéâtre de l'École nationale d'administration à Paris, a permis de rappeler quelle fut l'influence de Nasser dans l'évolution de l'Égypte moderne et pour l'émergence du nationalisme arabe.

L'ambassadeur d'Égypte, Ihab Badawi, a prononcé un discours introductif dans lequel il a souligné les importantes réalisations de l'époque nassérienne et noté que l'influence de Nasser reste présente dans le cœur du peuple égyptien et que c'est vers son souvenir qu'il se tourne en période de crise. L'universitaire Houda Gamâl Abd el Nasser, fille du défunt Raïs, a présenté la traduction en français de l'ouvrage *Nasser Ma vie avec lui* écrit par sa mère Tahia Gamâl Abd el Nasser. Elle a également livré quelques souvenirs et réflexions d'une fille aînée qui veille à sauvegarder la mémoire de son père. L'écrivain Gilbert Sinoué, qui publiera prochainement une biographie de Nasser, a évoqué le héros qui entraînait les foules et pesait sur la scène internationale. Comparant le monde arabe du temps de Nasser et la situation d'aujourd'hui, Gilbert Sinoué a déclaré : « Si Nasser avait été là, Bush n'aurait pas envahi l'Irak, les Israéliens n'auraient pas attaqué Gaza, le monde arabe ne serait pas tombé aussi bas ». Anne-Claire de Gayffier-Bonneville, professeur à l'INALCO, a montré comment Nasser a été pleinement une grande figure de son temps et a ouvert des pistes nouvelles en matière de relations internationales face à la politique des superpuissances.

Zeina el Tibi, présidente de l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication et président délégué de l'OEG, a présenté un témoignage sur l'influence de Nasser auprès de plusieurs générations dans le monde arabe, en particulier au Liban. Elle a déclaré « Nasser a incarné toutes nos aspirations. Il était l'homme qui avait

appelé les Arabes à relever la tête et à mettre fin aux jours d'humiliation... Il était l'homme qui incarnait le nationalisme arabe qui fut la seule grande idée d'avenir du monde arabe durant le XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui la Nation arabe est tombée au plus bas, elle est plus divisée que jamais, la Palestine piétinée, l'Irak menacée de division et en partie livrée à l'Iran, la Syrie en guerre civile, la Libye en pleine anarchie. Aujourd'hui où la Nation arabe est victime des pires intrigues, caricaturée par des extrémistes, menacée de sortir de l'Histoire, Nasser reste l'image lumineuse de ce qui fut notre espoir d'un renouveau arabe ».

Pour sa part, Charles Saint-Prot, directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques a exposé que tous les grands enjeux de l'époque de Nasser sont toujours actuels, à commencer par la question du destin de la nation arabe. Selon Charles Saint-Prot l'alternative à laquelle le monde arabe est confronté depuis la fin de Seconde Guerre mondiale est celle du nationalisme ou de l'intégrisme religieux (c'est-à-dire la manipulation de la religion à des fins politiques). Si le nationalisme arabe revendique l'héritage islamique, il affirme que l'État moderne doit être indépendant d'un quelconque pouvoir religieux, lequel est, de toute façon, étranger à la tradition islamique. Selon le directeur de l'OEG « Le nationalisme n'admet pas que la religion soit confisquée par des esprits rétrogrades et fanatiques qui n'en donnent qu'une mauvaise image. Entre le fanatisme religieux qui est un passé sans présent et sans avenir, et l'exagération inverse de certains matérialistes qui envisagent un avenir sans passé et sans mémoire, le nationalisme arabe propose de considérer la religion comme une composante du patrimoine arabe, une valeur qui peut trouver sa place dans un renouveau se fondant à la fois sur l'authenticité et le désir de modernité. C'est pourquoi, le nationalisme arabe continue à représenter une forme d'espérance. Celle d'un véritable printemps de la nation arabe dont ce mouvement a porté - et continue à porter - l'inépuisable volonté de vivre et de revivre ».

## ACTIVITÉS OEG

### LE MAROC ÉMERGENT



Le 18 novembre 2014, Christian Cambon, président du groupe d'amitié France Maroc, a parrainé l'organisation au Sénat d'un petit déjeuner-débat de l'Observatoire d'Études Géopolitiques (OEG)

consacré à la présentation de l'ouvrage de Henri-Louis Vedie *Maroc Émergence & Développement global* (édit. Eska).

### RENCONTRE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Groupe d'amitié Union européenne, présidé par Gilles Pargneaux, a invité l'Observatoire d'études géopolitiques, le 26 novembre 2014, à Strasbourg pour



une rencontre avec les parlementaires européens et des cadres des institutions européennes, notamment le Conseil de l'Europe, sur le thème le Maroc émergent à l'occasion de la parution du livre *Maroc émergence et développement global*.



### POUTINE

L'OEG a organisé, le 4 décembre 2014, un petit-déjeuner débat, parrainé par le sénateur Yves Pozzo di Borgo, autour du récent ouvrage de Frédéric Pons, *Poutine* (Calmann-Lévy)

### TERRORISME

Invitée à une émission spéciale sur France 24, à l'occasion de l'attentat terroriste du 7 janvier 2014 contre un journal parisien, Zeina el Tibi, présidente de l'Association des femmes arabes de la presse et présidente déléguée de l'Observatoire d'études géopolitiques a expliqué qu'il ne faut pas confondre l'Islam avec l'action de terroristes qui sont des extrémistes déviants.



Retrouvez l'agenda  
et le détail des activités  
(photos, vidéos, etc.)  
dans la rubrique « activités » du site de l'OEG  
[www.etudes-geopolitiques.com](http://www.etudes-geopolitiques.com)

Suivez-nous sur twitter :  
[twitter.com/Obsetudesgeopo](https://twitter.com/Obsetudesgeopo)

## Conférence le 30 janvier 2015

Le Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris Descartes Sorbonne Paris-Cité et l'Observatoire d'études géopolitiques organisent une conférence sur le thème

« **Islam et droits de l'homme** »

**Le 30 janvier 2015 à 14 h 30 précises**

à la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes  
10 avenue Pierre Larousse à Malakoff (92)

#### Présidence:

Professeur Michel Degoffe,  
directeur du Centre Maurice Hauriou.

#### Programme:

Jean-Yves de Cara (professeur à Paris Descartes) :  
*La Déclaration islamique des droits de l'homme*;

Oussama Nabil (professeur à l'Université al Azhar  
du Caire) : *L'Islam et les droits humains*;

Mme Zeina el Tibi (Observatoire d'études géopolitiques) :  
*L'Islam et les droits de la femme*;

Charles Saint-Prot (directeur de l'Observatoire d'études  
géopolitiques) : *L'Islam et le droit de la guerre*;

Thierry Rambaud (professeur à Paris Descartes et Sciences Po) :  
*Étude comparée: Islam, Christianisme  
et droits de l'homme.*



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique. Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à **Paris**, un bureau à **Beyrouth** pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

#### Siège de l'OEG

14 avenue d'Eylau  
75016 Paris

T. +33 (0)1 77 72 64 27 et 28

F. : +33 (0)1 77 72 64 29

[etudesgeo@yahoo.com](mailto:etudesgeo@yahoo.com)

[www.etudes-geopolitiques.com](http://www.etudes-geopolitiques.com)

Secrétariat :

du lundi au vendredi de 9h30 à 18 h

#### Bulletin de l'OEG

Directrice de la publication : Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187